



Conseil de recherche
rue de Bruxelles, 61 – B-5000 NAMUR
Tél. +32 81 72 50 49
Fax +32 81 72 57 01
secretariat.adre@fundp.ac.be

CANEVAS DE PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT ARC

Ce fichier doit être envoyé sous la forme d'un seul fichier informatique au format **.pdf**.

Si un projet est soumis par plusieurs institutions membres de l'Académie universitaire 'Louvain', un seul dossier devra être déposé par le promoteur porte-parole.

Le dossier comprendra :

- La présentation du projet de recherche (maximum 2500 mots ou maximum 5 pages en double interligne) ;
- Pour chaque promoteur, la liste des **cinq** publications les plus importantes au cours des cinq dernières années (le cas échéant, indices bibliométriques) ;
- Une liste de **cinq** publications au maximum par promoteur démontrant son expertise dans le domaine visé par la proposition ;
- Le *curriculum vitae* de chaque promoteur ;
- Les noms et coordonnées complètes de minimum **cinq** experts extérieurs à l'Académie universitaire 'Louvain'. Ces personnes doivent disposer d'une expertise dans le domaine concerné et n'entretenir bien sûr aucune collaboration scientifique avec les promoteurs.

Il vous est demandé de vous assurer au préalable de l'accord de ces experts extérieurs quant à leur sollicitation pour l'évaluation.